SAINT - SEVERIN

INFORMATIONS

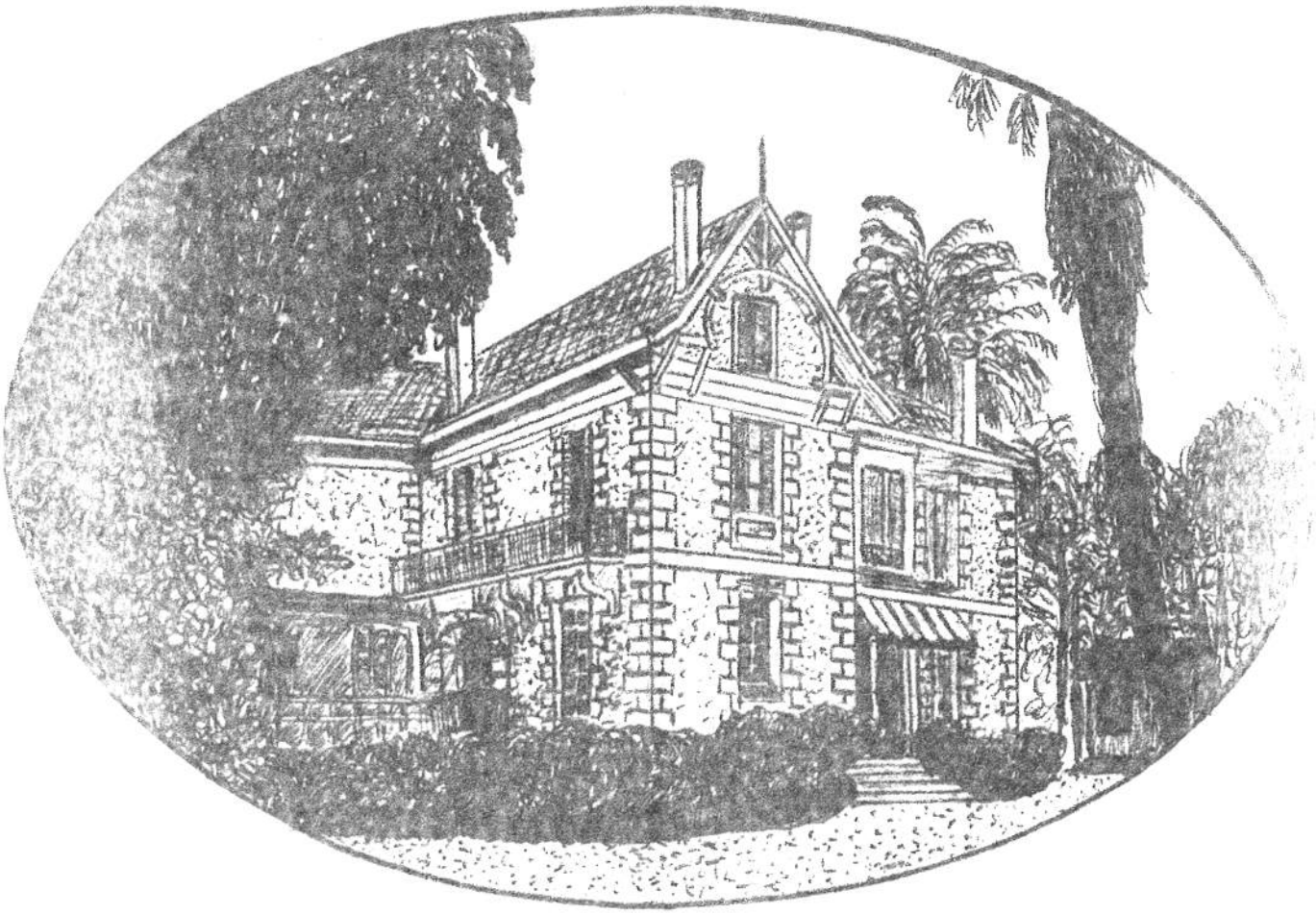

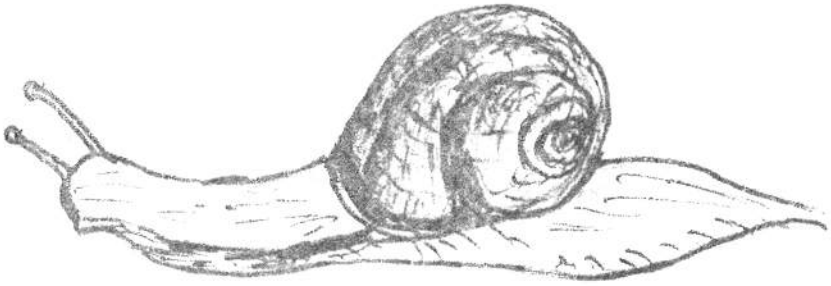

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

Parution MENSUELLE

Mois d' AVRIL 1984 n° 4

Editeur responsable de ce périodique : Mairie de ST SEVERIN

Président : Mr BUREAU Robert, Maire de ST SEVERIN

Rédacteur : Mr PIERRE-PIERRE Louis, adjoint au Maire

Déclaration de dépôt légal enregistré à la Préfecture de la CHARENTE le 02.12.83 sous le n° 445

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

ETAT - CIVIL

mois d'Avril : néant

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

VIE MUNICIPALE et VIE SCOLAIRE

VIE MUNICIPALE :

Compte-rendu de la séance du 13 mars 1984, dont l'ordre du jour était le "PLAN D'OCCUPATION DES SOLS":

Monsieur ROCHE, Ingénieur des Ponts et Chaussées a exposé au Conseil Municipal au cours de cette réunion les deux différents cas de figures :

1° - si la commune prescrit un P.O.S.:

- délimitation d'une zone constructible en dehors de laquelle on ne pourra pas construire
- nouvelles compétences du Maire en matière de délivrance des Permis de Construire.

2° - si la commune ne prescrit pas de P.O.S. :

- Permis de Construire délivré par le Commissaire de la République,
- Aucune construction ne sera acceptée en dehors des parties non urbanisées
- délibération motivée du Conseil Municipal pour obtenir le Permis de construire

Après s'être fait préciser plusieurs points, le Conseil Municipal pense que ce projet mérite plus amples réflexions, et décide,
- de donner son avis dans une prochaine réunion
- de contacter et d'informer en détails la population de ST SEVERIN, principale interessée par ce projet.

VIE MUNICIPALE (suite)

Le 19 mars à 14 H. a été voté le budget primitif de la commune, en présence de tous les Conseillers, sauf Mr GENDRON, excusé.

Nous rapportons ici les principales sommes votées, mais le détail du budget peut être communiqué à toutes les personnes qui en feront la demande.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :		RECETTES DE FONCTIONNEMENT :	
- denreés et fournitures	18 00C F.	- produits de l'exploitation - droit de pesage bascule	7 500 F.
- frais de personnel (y compris charges sociales)	298 581 F.	- produits domaniaux - location immeubles 35 000F.	35 100 F.
- travaux et services ext. -ent. bâtiment 55 405 F. - ent. voirie 30 000 F. - elec. eau gaz45 225 F. - assurances 14 320	165 450 F.	- recouvrement subventions - subv. transport scolaire 10 000 F. - rembt heures fontainier par le SAEP FT du GOUR 24 500 F. - rembt annuités emprunt par le SAEP FT du GOUR 21 150 F.	60 060 F.
- participations - aide sociale 68 810 F. - ctre secours 33 345 F. Chalais - SIVOS ST SEV.202 313 F. PILLAC - ordures ménag 24 630 F.	356 116 F.	- dotation globale de fonction. (attribuée par l'état)	451 370 F.
- subventions (26)	28 966 F.	- contributions directes (suivant bases fixées par services fiscaux)	704 092 F.
- frais gestion générale - frais de transport 38 017 F. - frais P.T.T. 5 368 F. - Int^{é} Maire et adjts 38 242 F.	91 077 F.		

LES DEPENSES ET LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT S'EQUILIBRENT à 1 275 472 F.

SECTION D'INVESTISSEMENT :

PRINCIPALES DEPENSES envisagées :

- Travaux de voirie : 190 000 F.
- Travaux de bâtiments : 40 000 F.
  dont - cantine 20 000 F.
  - sacristie10 000 F.
  - déposi- 10 000 F.
  toire cimet.
- Travaux de busage : 50 000 F.
- Acquisition d'un terrain pour implantation d'un village de retraite : 343 300 F. (compensé par un emprunt)

LES DEPENSES ET LES RECETTES D'INVESTISSEMENT S'EQUILIBRENT à 647 636 F.

CONCLUSION : Cette année encore, Le Conseil Municipal a tenu a équilibrer le budget communal sans augmenter les taux d'imposition. Mais les bases d'imposition fixées par les services fiscaux ayant subi une hausse d'environ 12 % , cette augmentation sera répercutée sur vos feuilles d'impôts.

VIE MUNICIPALE (suite)

Une réunion du Conseil Municipal a eu lieu après le vote du budget.

Les sujets suivants ont été traités :

- location d'une ponçeuse afin de nettoyer la salle des fêtes (projet mis à exécution immédiatement, et dont le résultat est probant).
- il a été décidé de faire un emprunt de 200 000 F. afin de remettre en état la voirie, pour que dans les années à venir il n'y ait plus à faire que de petits travaux d'entretien.
- Le Conseil Municipal a ensuite refusé que les redevances d'ordures ménagères impayées soient mises à la charge de la commune, et a donné son accord pour que Monsieur le Percepteur d'Aubeterre soit chargé de poursuivre les usagers qui ne paient pas.
- il a été ensuite question de l'implantation de la salle de sport et des sociétés. Le Conseil Municipal a décidé qu'une telle entreprise méritait réflexion, aussi, Mr le Maire a demandé à chacun de réfléchir à ceprojet (son implantation, son financement), et il sera décidé à une prochaine réunion de la meilleure solution à adopter.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

VIE SCOLAIRE

Le 12 mars à 14 heures, les membres du SIVOS ST SEVERIN-PILLAC, en présence de Mr AUDOIN, Maire de PILLAC, ont voté le budget primitif :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
denrées et fournitures dont alimentation 47 500 F. fourn. scolaire 8 500 F.	65 800 F	cantine scolaire (repas)	52 000 F.
frais de personnel	209 000 F	subventions transports scolai. (état et département)	34 500 F.
travaux et services extér.	23 600 F	contribution des 2 communes	249 000 F.
frais gestion générale dont frais transport 36 500 F;	42 100 F		

la participation de PILLAC pour 21 élèves est de 46 687 F.
la participation de ST SEVERIN pour 91 élèves est de 202 313 F.

CHAQUE COMMUNE DONNE 2223 F. PAR ENFANT SCOLARISE.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Compte-rendu de la réunion légale du Comité de PARENTS D'ELEVES du 2eme trimestre qui a eu lieu le vendredi 23 mars 1984 :

VIE SCOLAIRE (suite)

Plusieurs sujets ont été abordés :

1° - Mr LOUIS a confirmé que 28 élèves sur 31 partent pour ST LARY le 24 mai.

2° - Tous les enfants (ou presque) de la maternelle apportent un goûter (parfois conséquent) qu'ils prennent à la récréation de 10 H. 30, au risque de ne pas manger au repas de midi.
Aussi, les maîtresses de la maternelle, en accord avec les responsables des parents d'élèves voudraient tenter une expérience... Il sera donc servi aux enfants à partir du 16 avril, tous les jours à 10 H.15 un goûter, sous forme de lait ou de fruits ; à condition bien sur que les parents jouent le jeu et ne donnent pas de petits "en-cas" à leurs enfants.

3° - Vous avez pu lire dans votre quotidien habituel, sous la plume d'un journaliste zélé que l'avenir des SIVOS du Canton d'AUBETERRE et en particulier du SIVOS ST SEVERIN PILLAC était menacé, on parlait même de 15 élèves en moins à la rentrée et de suppression de classe... Sachez qu'il n'en est rien, du moins pas pour le SIVOS ST SEVERIN-PILLAC qui à la plus forte moyenne du canton avec 20 élèves par classe.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

VIE ASSOCIATIVE

STE de CHASSE

Assemblée Générale des Chasseurs de la Commune de ST SEVERIN

Amis chasseurs qui habitez la commune de SAINT SEVERIN, notez bien cette date :
DIMANCHE 15 AVRIL 1984,
c'est à 10 heures, à la salle des Fêtes que se déroulera l'assemblée Générale de la Société de Chasse de ST SEVERIN.
Les membres du bureau se sont réunis le vendredi 16 mars pour préparer cette assemblée. Quelques changements vous seront proposés. Un projet de règlement intérieur a été mis au point at vous sera soumis..., à vous, mais aussi aux propriétaires qui acceptent de voir les chasseurs évoluer sur leurs terres. Donc, vous aussi, amis propriétaires, êtes conviés à cette assemblée générale qui, si elle se déroule selon les souhaits des membres du bureau, devrait permettre à notre association de continuer sa mission première qui reste : le développement, la protection et le repeuplement du gibier.

N'OUBLIEZ PAS, dimanche 15 avril à 10 heures, salle des fêtes de ST SEVERIN

CLUB du 3eme AGE :

Réunions hebdomadaires - SALLE du CLUB	Gymnastique Volontaire
jeudi 05 avril 84 de 14 H. à 18 H.	samedi 07 avril 84 à 15 H.
" 12 " "	" 14 " "
" 19 " "	" 21 " "
" 26 " "	" 28 " "
" 03 mai "	" 05 mai "

CLUB du 3eme AGE (suite)

CINEMA : 3eme séance - MERCREDI 25 AVRIL 1984 à 14 H. 30 , salle des Fêtes

Programme : - Commentaire
- cours métrage, le titre sera affiché à la Salle du Club dès qu'il sera connu.

Entrée : 10 F.
gratuit pour les enfants de moins de 14 ans.

VOYAGE :

Le voyage initialement prévu le samedi 28 avril 1984 dans le marais Poitevin (Venise verte), aura lieu le
SAMEDI 12 MAI 1984,
départ de ST SEVERIN, place de la poste à 7 heures très précises,
Retour vers 21 heures.
Le programme et le prix du voyage seront affichés au Club dès que ce voyage aura été testé.

Le décalage de ce voyage est du à l'organisation d'une soirée dansante par les pompiers de ST SEVERIN le samedi 28 avril, afin d'éviter toute concurrence et permettre aux personnes qui le désirent d'assister aux deux manifestations.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Par ces temps froids et pluvieux, bon nombre de nos gymnastes sont moins assidues au rendez-vous du mardi soir. Il est vrai qu'il est très difficile de s'extirper de son fauteuil et de quitter cette sacro-sainte télé. Mais le plus dur est encore de franchir la porte, alors, franchissez là sans vous retourner, et surtout sans penser au travail qui reste...
Alors, d'accord ! à MARDI, on vous attend.

J.S.S.S. " AUTOUR DU STADE "

25 février : Les pupilles en déplacement à VILLEBOIS succombent devant des joueurs beaucoup plus aguerris et surtout plus "vieux". C'est totalement inutile de faire jouer des "minimes" contre nos pauvres petits "poussins".
Nono et Bambi eurent la sportivité d'accepter que le match se déroule dans ces conditions.
Les minimes recevaient MONTMOREAU qui ne se déplaçait pas pour perdre et surtout pour effacer la défaite en U.F.O.L.E.P. du samedi précédent. Très justement, les visiteurs menaient au repos 1 but à 0, mais la seconde période était totalement à l'avantage des nôtres qui scoraient par 3 fois et montraient une parfaite technique devant les Montmoréliens pourtant en bonne condition.
Les cadets étaient au repos, ayant beaucoup de blessés.
Les seniors-juniors B se déplaçaient à PALLUAUD et encore une fois ce fut "JACKY" le buteur du jour puisque ce fut grâce à son but que les nôtres revinrent vainqueurs de ce court, mais combien redouté déplacement. A déplorer l'accident survenu à Bruno SIMONET, accident tout à fait malheureux, car aucun geste méchant ne fut constaté au courd de ce match, mais qui laisse Bruno éloigné des terrains pour la fin de la saison avec 2 fêlures au pied droit. Ses copains, les dirigeants, les supporters souhaitent le voir de nouveau rapidement évoluer sur un terrain de foot et pensent que sa guérison sera totale d'ici la fin de la saison.
Les Seniors A recevaient Baignes, sérieux candidat à la montée et les Baignois

F.S.S.S. (Suite)

ne s'étaient pas déplacés pour du "beurre" car leur victoire par 2 buts à 1, ils surent la construire en 1ere mi-temps, menant 2 à 0 au repos. Côté local, une faute dans la formation est peut-être à reconnaître, bien que chacun des 12 joueurs aient fait le maximum pour obtenir le gain du match. Un nul aurait mieux reflété le score final, mais il faut reconnaître que BAIGNES, surtout en 1ere mi-temps, a davantage désiré la victoire que les nôtres.

03 MARS :
Les pupilles succombent devant MONTMOREAU, 7 buts à 4, mais, que d'occasions manquées par nos tous petits. Par contre, les minimes s'imposent à Haute-Boëme 4 buts à 1. Les buteurs, FANOU, TOUTOU et Hervé PUJO, par 2 fois. Après cette nouvelle victoire nul doute que nos minimes finiront premiers de leur poule.

04 MARS :
Les cadets vont à BAIGNES, bien décidés à venger leurs âînés de la défaite du dimanche précédent. A la mi-temps le score en notre faveur de 1 à 0 est logique, car tout le monde joue mal et heureusement que la défense tient bon. Bien sermonnés au repos, la machine se met à tourner rond à la reprise et score final 5 à 0 en notre faveur. Les aînés sont vengés.
Les seniors-Juniors B reçoivent l'Entente SALLES-LAVALETTE / GURAT et l'on pouvait craindre que le résultat du match aller, gagné sur un tapis vert, demande une revanche. Il n'en fut rien, le match s'est déroulé tout à fait correctement, le résultat en notre faveur de 1 but à 0 est tout à fait logique, mais il y avait contre du terrain ce qu'il fallait pour que tout aille bien.
Les Juniors A se déplacent à MOUTHIERS et gagnent eux aussi 1 à 0. Ce ne fut pas un grand match, notre défense ne fut que très rarement inquiétée, le milieu mieux imposé, mais la ligne d'attaque ne fut que très, très peu entreprenante et le but obtenu en 1ere mi-temps a semblé contenter les 11 acteurs de ce match disputé dans un bon esprit et très bien dirigé. En résumé, ce fut un week-end faste pour les couleurs rouges et Noires.

10 MARS :
Pas de match pour les pupilles et les minimes, mais le dimanche 11 mars, nos cadets prennent leur revanche sur leurs homologues de RIBERAC par 3 buts à 1 (match aller 3-2) Bon match d'entraînement pour les prochains matchs qui s'annoncent durs, car les joueurs sont attendus chaque dimanche, étant bien entendu, l'équipe à battre.
Les Juniors-Seniors B effectuaient le périlleux déplacement de ST AULAIS LA CHAPELLE, où ils succombèrent face à une très bonne formation locale par 2 buts à 1. Bonne partie de tous, mais ce jour là l'adversaire était le plus fort.
Les Seniors A recevaient ST AULAIS LA CHAPELLE et comme au match aller, le résultat fut nul 1 but partout. Bon match de nos représentants qui eurent tort de lever le pied après avoir ouvert le score, ce dont profitèrent les visiteurs pour égaliser. Les nôtres repartirent alors, mais les Eulaliens préservèrent le nul, ce qui somme toute fut équitable.

17 MARS :
Les minimes en UFOLEP battent leurs copains de VILLEBOIS-LAVALETTE, 4 buts à 1 et se qualifient pour la poule finale.

Le DIMANCHE 18 MARS, journée réservée aux Coupes, et les formations Seniors étant éliminées, se déroulait le traditionnel concours de belote.
Quarante quatre équipes se sont disputées dans une ambiance du tonnerre, les nombreux lots mis en jeu. Après 1 partie fort disputée, la"mi-temps" est survenue pour réconforter les antagonistes de ce premier tour. "Mi-temps" en tout point réussie car tout fut bon et fort apprécié. Et après un peu de retard, la partie repartait pour les 2eme et 3eme tours. C'est Jacques MISSOUT et son acolyte MATHIEN qui gagnaient les 2 jambons, mais que furent disputées les parties.....

J.S.S.S. (suite)

Les organisateurs remercient toutes les bonnes volontés, en particulier les cuisinières et les jeunes serveuses, toutes les personnes qui par leur présence où leurs dons ont fait que cette journée soit une réussite, tant au point de vue pécunier que parfaite organisation sportive.
Et si on remet ça l'année prochaine, venez encore plus nombreux.

xxxxxxxxxxxxxxx

C'est maintenant une chose sûre, le Stade Municipal va être équipé d'un éclairage moins puissant qu'à certains endroits peut-être, mais tout de même suffisant pour que des matchs amicaux se déroulent en nocturne, car c'est quand même douze projecteurs qui vont être installés d'ici quelques jours. Que les contribuables se rassurent, c'est grâce à Mr DARES, 1er adjoint au Maire qui fait don de son mandat à la Jeunesse Sportive, et la Jeunesse Sportive elle-même qui vide sa caisse, que seront payés les projecteurs. Les travaux seront réalisés par les joueurs, bien sûr les dirigeants, mais aussi toutes les bonnes volontés seront acceptées le jour où il faudra prendre la pioche et la pelle. Comme à l'habitude un bon casse-croûte clôturera la journée.
D'autres précisions sur les travaux encore à réaliser seront données sur le prochain bulletin, à la satisfaction du monde sportif et notamment du Club de Football.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

AVIS - COMMUNIQUES

AVEC LES POM...POM, AVEC LES POMPIERS

Soyez tous au rendez-vous avec les POMPIERS pour leur fête du MUGUET
le SAMEdi 28 AVRIL 1984 à 20 H. 30
Il vous sera servi le menu traditionnel au prix de 65 F. (réduction pour les enfants suivant leur âge).

Faîtes vous inscrire chez un pompier de votre connaissance avant le 24 AVRIL 84

CROIX ROUGE

Les responsables locaux de la CROIX ROUGE tiennent à remercier toutes les personnes qui ont participé à la réussite de cette soirée, tant par leur présence, que par leurs dons où par leur travail.

ORDURES MENAGERES

Le ramassage des ordures ménagères prévu le 23 avril, jour de Pâques, s'effectuera dans la nuit du vendredi 20 au samedi 21 avril .
Le ramassage prévu le jour de l'ascension, jeudi 31 mai, s'effectuera dans la nuit du vendredi 1er au samedi 02 juin.

PROPHYLAXIE

Les retardataires qui n'ont pas encore payé leur cotisation pour la prophylaxie sont priés de réparer cet oubli le plus rapidement possible et au plus tard avant le 10 avril 84.

POESIE

Nos sentiers au printemps

Gravissons les sentiers
Ravinés par la pluie
Allons jusqu'au sommet
Mon Dieu qu'ils sont jolis

Ces sentiers rocailleux
Et usés par le temps
Cependant merveilleux
Abrités de tous vents

Que l'on y est heureux
A la belle saison
Où fleurit en ces lieux
La ronce et le buisson

Des ormes centenaires
En bordent les côtés
Leur tronc couvert de lierre
Fait leur charme et beauté

C'est dans ce lierre en fleur
Que sont les plus beaux nids
Joyeux merle siffleur
Abrite ses petits

Ici dans la pénombre
Ou filtre le soleil
Seule, je vagabonde
Mes souvenirs s'éveillent

La petite violette
Fraîche et embaumée
Vit là toute simplette
Dans le creux du sentier

L'aubépine en boutons
Va mettre roble blanche
Il fait doux, il fait bon
C'est tous les jours Dimanche

Ca sent la joie de vivre
Ca sent le renouveau
C'est bon comme l'eau vive
Et pure du ruisseau

Paysage charmeur
Qui nous prend, nous étreint
Qui nous fait doux au coeur
Dans ce calme serein

Tout plein de poésie
Ils sont gais nos sentiers
La campagne supplie
Ils sont beaux, sauvez-les

Chers sentiers d'autrefois
J'en ai la nostalgie
Ils ont été pour moi
Ma jeunesse et ma vie.

I. GUIMARD - Avril 1984 (reproduction inte

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

HUMOUR

Deux ivrognes se rencontrent au coin d'une rue.
" C'est le soleil là-haut, ou la lune ? bredouille l'un
" Sais pas, répond l'autre, suis pas d'ici"

xxxxxxxxxxxxxxxx

Frédéric va pour la première fois à la campagne et tombe en arrêt devant un seau plein de boulets d'anthracite. Il demande à sa grand-mère :
- Dis, mémé, c'est les poules noires qui les pondent ?

xxxxxxxxxxxxxxxx

LANGAGE des ECRITEAUX :
Avis affiché dans un parc zoologique : "Toute personne qui jettera des détritus dans la fosse aux crocodiles sera tenue de les en retirer".

XXXXXXXXXXXXXXXX